

- **Mildiou** : les réserves de spores restent nulles à faibles dans la majorité des secteurs. Seuls les secteurs de Boigneville et Outarville conservent une réserve forte. Le seuil de nuisibilité devrait être atteint aujourd'hui (pour VS et VI) sur le secteur d'Outarville.

Globalement les averses localisées ne suffisent pas à faire remonter le risque. Seules les irrigations de fin de journée peuvent, corrélées aux conditions naturelles, accentuer le risque sur des parcelles où l'environnement est contaminé.

Il a été observé quelques cas isolés (Essonne et nord Loiret) de petits repiquages de mildiou dans des parcelles irriguées ayant eu des foyers début Juin.

MILDIOU

Observations sur le réseau

D'anciennes taches de mildiou sont toujours observées dans les parcelles (parfois propagées sur l'ensemble de la parcelle sur le secteur Beauce) mais la situation est sous contrôle depuis 1 mois avec très peu de nouvelles taches sporulantes.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année les déclenchements sont basés sur les poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la contamination.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-infos : http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001

Situation au 20 Juillet 2018

Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité n'a théoriquement pas été atteint sur l'ensemble de la région ces derniers jours.

La prudence est de mise dans le secteur d'Outarville et pour les parcelles irriguées ayant eu des traces de mildiou le mois dernier. Pour le reste des secteurs, les averses et l'historique des contaminations, ne suffisent pas à faire remonter la réserve de spore rapidement.

Département	Stations météo	Niveau de risque au 20/07	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint depuis le 20/07	Seuil indicatif de risque du 20/07 au 22/07			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	nul	-	NON	NON	NON	0.4
	Chartres (7h)	nul	-	NON	NON	NON	20.7
	Guillonville (6h)	faible	-	NON	NON	NON	15.5
	Louville (6h)	nul	-	NON	NON	NON	0.6
	Pré-Saint-Evroult (6h)	faible	-	NON	NON	NON	16
	Viabon (6h)	nul	-	NON	NON	NON	5
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (5h)	faible	-	NON	NON	NON	3.5
	Ouzouer le Marché (6h)	nul	-	NON	NON	NON	6.2
	St Léonard en Beauce (6h)	nul	-	NON	NON	NON	18.2
Loiret (45)	Amilly (5h)	faible	-	NON	NON	NON	7
	Boisseaux (4h)	nul	-	NON	NON	NON	30.5
	Férolles (4h)	nul	-	NON	NON	NON	1.5
	Gien (2h)	ND	-	ND	ND	ND	ND
	Outarville (9h)	fort	-	OUI	OUI	NON	0
	Pithiviers (6h)	nul	-	NON	NON	NON	3
Essonne (91)	Boigneville (6h)	fort	-	NON	NON	NON	0.2

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : des risques d'averses, souvent localisées, vont se maintenir jusqu'à samedi soir. Un temps plus sec va revenir dès dimanche. Un grand soleil accompagné de températures élevées (pouvant dépasser les 30°C) est attendu à partir de mardi sur l'ensemble de la région.

Analyse du risque :

Les réserves de spore restent nulles à faibles dans la majorité des secteurs. Seuls les secteurs de Boigneville et Outarville conservent une réserve forte. Outarville devrait même dépasser le seuil de nuisibilité pour les variétés sensibles et intermédiaires aujourd'hui. Ce risque devrait retomber rapidement avec le beau temps attendu en début de semaine prochaine.

Avec les averses de cette nuit, il est possible d'entretenir du risque avec les ajouts d'irrigations (notamment les arrosages de fin de journée) qui peuvent maintenir des spores viables dans les parcelles déjà touchées par le mildiou début juin.

Sur la base d'une modélisation hors irrigations, le seuil de nuisibilité devrait être atteint aujourd'hui uniquement sur le secteur d'Outarville (sur VS et VI). Pour le reste des secteurs, la réserve de spore devrait avoir du mal à remonter au-dessus de 1.5 avec le temps sec annoncé dès dimanche.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMFNTINF POM ALI IANCF SA Les 31 aboueurs SOIFFET AGRICULTURE TERRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018